

## **KIT RAPIDE AEV Sexuel**

Nom(s) et	Anaïs LESOURD, coordinatrice médicale COREVIH Normandie
fonction(s)	Isabelle GUEIT, Médecin infectiologue, CHU Rouen
Date	30/12/2019

#### **Sommaire**

1	Check list prise en charge d'un AEV sexuel	2
	Observation médicale AEV sexuel	
	Bilan biologique initial – AEV sexuel	
	Lettre d'information à remettre au sujet exposé	

1 Check list prise en charge d'un AEV sexuel
Pour la prise en charge d'un AEV sexuel, merci de procéder aux différents points ci-dessous :
NB. En cas d'AEV suite à l'injection de drogue par voie intraveineuse, merci de vous référer au guide AEV
du COREVIH, page 7
Observation médicale AEV sexuel
Evaluation du risque et indications du TPE
Prélèvements sanguins :
- Feuille de prescription médicale
<ul> <li>Feuille pour le laboratoire de microbiologie à transmettre avec les tubes</li> </ul>
Prescription d'un TPE :
<ul> <li>ordonnance de traitement standard. Si situation non standard, se reporter au document complet.</li> </ul>
- duplicata de l'ordonnance à conserver dans le dossier
<ul> <li>Autres préventions</li> <li>Evaluation du statut pour l'hépatite B : notifier nécessité de rapporter le carnet de santé lors</li> </ul>
de la consultation de réévaluation au CeGIDD.
- Contraception d'urgence si besoin
Lettre d'information à remettre au sujet exposé avec les coordonnées pour le suivi
Organisation du suivi :
<ul> <li>Remettre au patient la lettre d'information avec les coordonnées du CeGIDD le plus proche afin de prendre rendez-vous dans les 7 jours suivant l'AEV.</li> </ul>
ann de prendre rendez-vous dans les 7 jours sulvant l'ALV.

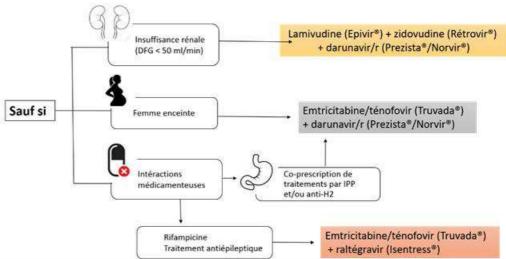
# Observation médicale AEV sexuel

Date de la consultation :/Heure Médecin prenant en charge l'AEV : Téléphone portable du patient :				***	Etiquette patient	
1) Le patient = sujet ex Antécédents :  Insuffisance rénale :  Allergies :  Grossesse en cours :  DDR :  Vaccination Hépatite B :		Traitements:  □ Carbamazépine □ Oxcarbazépine □ Phénytoine □ Phénobarbital □ Autre:		□ Ne sait p	☐ IPP : ☐ Anti H2 : ☐ Rifampicine : ☐ Contraception :	
		表现是不适应 ————————————————————————————————————				
	d'exposition		Date et heure de l'AEV :			
Type de rappo □ Agression Se						
□ Vaginal □ Insertif □ Anal □ Insertif □ Fellation □ Insertive □ Partenaires sexuels multiples Description succincte de l'AEV:		□ Réceptif □ Réceptif □ Réceptive avec éjaculation □ Lésion buccale		□ Ruptur	□ Rapport non protégé □ Rupture de préservatif □ Réceptive sans éjaculation	
3) Le sujet	SOURCE					
□ Homo/bi/tra				□ Parter	naires multiples	
□ Usager de dro		□ Tatouages/piercing				
				sez	(cf note (3) page suivante)	
□ Transfusé			cteur de risque ider			
Statut VIH:	□ Inconnu					
	□ Connu:					
		□ VIH positif: lieu du suivi :				
		Nom du médecin référent :				
		Definiere ci	iai ge vii aie vii i (uai	.e, resultat)		
Statut VHB :	□ vacciné	non vacc	iné	□ inconr	าน	
	□ Hépatite B active (Ag HBs positif) □ Hé		□ Hépat	ite B guérie		
Statut VHC:	□ inconnu					
□ VHC négatif, date dernière sérologie :						
	□ VHC positif (date, résultat dernière charge virale):					

	I	Exposition sexuell	e		
-		u sujet source			
Risque et nature de l'exposition	VIH	oositif	VIH inconnu		
	CV détectable	CV indétectable (1)	Groupe à prévalence élevée (3,4)	Groupe à prévalence faible	
Rapport anal réceptif (passif)	TPE recommandé	TPE non recommandé (2)	TPE recommandé	TPE non recommandé	
Rapport anal insertif (actif)	TPE recommandé	TPE non recommandé (2)	TPE recommandé	TPE non recommandé	
Rapport vaginal réceptif (passif)	TPE recommandé	TPE non recommandé (2)	TPE recommandé	TPE non recommandé	
Rapport vaginal insertif (actif)	TPE recommandé	TPE non recommandé (2)	TPE recommandé	TPE non recommandé	
Fellation réceptive avec éjaculation	TPE recommandé	TPE non recommandé (2)	TPE recommandé	TPE non recommandé	
Fellation réceptive sans éjaculation ou insertive	TPE non recommandé	TPE non recommandé	TPE non recommandé	TPE non recommandé	
Agression sexuelle	TPE recommandé				

<sup>(1)</sup> Charge virale indétectable au seuil utilisé par le laboratoire qui traite l'examen. (2) Dans le cas d'un sujet source ayant une infection à VIH suivie avec une charge virale indétectable au long cours (contrôle de moins de six mois) et l'absence de doute sur l'observance au traitement antirétroviral, ilest légitime de ne pas traiter. Un TPE peut toutefois être débuté et sera réévalué dès que possible. (3) Groupe à prévalence élevée: HSH multipartenaires, travailleurs du sexe, partenaires sexuels multiples, personne originaire d'une région de forte endémie (Afrique, Caraïbes dont Antilles Françaises, Amérique du Sud dont Guyane, Asie), usager de drogue injectable. (4) Un patient sous PREP (prophylaxie pré-exposition) doit être considéré comme ayant un statut VIH inconnu.

## TPE = Emtricitabine/ténofovir (Truvada®) + rilpivirine (Edurant®)



Prescription traitement post-exposition :				
□ NON	□ OUI :			
Risque VHB : le risque sera évalué à la 1 <sup>ère</sup> consultation de suivi avec le résultat de la sérologie faite à JO				
Prescription Norlevo/Ella	aone: □NON	□ OUI		

3	Bilan biologique initial – AEV sexuel

Attention! Vous pouvez imprimer cette feuille comme support de prescription mais vous devez remplir la feuille de demande pour le laboratoire à joindre aux prélèvements sanguins. Ce bilan doit être réalisé au plus tôt (urgences ou dès le lendemain de la consultation).

Étiquette du patient

Une feuille par patient. Entourer ci-dessous la situation correspondante :

Sujet Exposé	Sujet source si présent			
☐ Sérologie VIH	☐ Sérologie VIH			
☐ Sérologie VHC	☐ Sérologie VHC			
☐ Sérologie VHB	☐ Sérologie VHB			
☐ NFS plaquettes ☐ ALAT ☐ Créatinine	□ NFS plaquettes □ ALAT □ Créatinine			
□ ß HCG	□ ß HCG			
☐ sérologie syphilis ☐ PCR <i>Chlamydiae</i> /gonocoque sur premier jet d'urines (homme) sur auto-prélèvement vaginal (femme)	☐ sérologie syphilis ☐ PCR <i>Chlamydiae</i> /gonocoque sur premier jet d'urines (homme) sur auto-prélèvement vaginal (femme)			
Date prescription :				
Nom et signature du prescripteur :				
Nom et signature du préleveur :				



### 4 Lettre d'information à remettre au sujet exposé

Vous avez été victime d'un accident exposant à un risque viral. Dans tous les cas, une réévaluation avec un médecin est nécessaire <u>dès que possible</u> et au plus tard dans les sept jours ouvrables <u>muni de votre carnet de vaccination (ou de santé)</u>. Pour l'organisation de ce rendez-vous : voir au verso.

Si un traitement vous a été prescrit :

- Selon la réévaluation par le médecin, ce traitement pourra être poursuivi pour une durée totale de 28 jours.
- Ce traitement a une efficacité démontrée en prévention de la transmission du VIH mais il peut persister un faible risque d'échec.
- Chez la femme enceinte, il existe encore des incertitudes concernant de potentiels effets secondaires du traitement sur la grossesse. Néanmoins, ces traitements peuvent être rendus nécessaires après évaluation du risque de transmission du VIH.
- Ces traitements peuvent avoir des effets secondaires cliniques et/ou biologiques ; par conséquent ils nécessitent un suivi très régulier qui sera organisé lors de la visite de réévaluation.

Dans tous les cas, après un accident exposant au risque viral, des précautions doivent être prises :

- Un suivi sérologique pour le VIH et les virus des hépatites B et C (par des bilans sanguins) sera nécessaire pendant une durée de 3 mois.
- Les rapports sexuels seront protégés pendant une durée de 3 mois, qui sera réévaluée lors des consultations médicales. L'allaitement est contre-indiqué.
- Le don de sang, d'organes, de tissus humains et de lait est contre-indiqué pendant cette période.



#### Coordonnées pour la suite de la prise en charge d'un AEV

L'accident d'exposition à un risque viral (AEV) dont vous avez été victime nécessite un suivi clinique et biologique, que l'on vous ait prescrit ou non un traitement préventif. Si un traitement vous a été prescrit, un renouvellement d'ordonnance devra être fait lors d'une consultation de réévaluation.

Vous devez téléphoner pour prise de rendez-vous urgent, dès le matin du premier jour ouvrable suivant la consultation en urgence, afin d'avoir les résultats biologiques et de réévaluer le traitement au plus tard dans les 7 jours suivant l'AEV:

Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) Cour Germont (Porte G24) Hôpital Charles Nicolle

Ou

Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) Rez de chaussée du bâtiment Monet Hôpital Saint Julien

2 02 32 88 80 40 (numéro unique)

